

RÉPIT

Le répit est un temps libéré pour l'Aidant.

A la plateforme de répit nous considérons que c'est un temps pendant lequel l'Aidé est accueilli hors du domicile ou par un professionnel de confiance.

Il existe plusieurs types d'accueil de répit :

- hébergements temporaires, programmés ou non
- accueil de jour
- répit de stimulation proposé sur le site de la plateforme
- ou répit proposé par d'autres dispositifs professionnels ou associatifs (voir lien « Autres formes de Répit » ci-dessous)

Contactez nous pour plus de renseignements.

Sur Site

Autres formes de Répit